



La politique israélienne de l'eau, des débuts du sionisme à aujourd'hui

Une volonté permanente d'accaparement des ressources

Jacques Fontaine

DANS **LA PENSÉE** 2017/1 N° 389 , PAGES 66 À 80
ÉDITIONS **FONDATION GABRIEL PÉRI**

ISSN 0031-4773

ISBN 9782375260128

DOI 10.3917/lp.389.0066

Date de mise en ligne : 22/03/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-pensee-2017-1-page-66?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Fondation Gabriel Péri.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LA POLITIQUE

ISRAÉLIENNE DE L'EAU,

DES DÉBUTS

DU SIONISME

À AUJOURD'HUI

UNE VOLONTÉ PERMANENTE D'ACCAPAREMENT DES RESSOURCES

*Jacques
Fontaine**

Palestine et Israël sont situés aux limites des climats méditerranéen et aride. La question de l'approvisionnement en eau a donc toujours été prégnante, ainsi qu'en témoigne le rôle des sources et des nappes d'eau dans la fixation des villes dès la haute Antiquité, en particulier sur la dorsale centrale (Nazareth, Naplouse, Ramallah, Jérusalem, Bethléem, Hébron...), mais aussi dans l'aride vallée du Jourdain : Jéricho. L'approvisionnement en eau de Jérusalem a fait l'objet de travaux importants dès l'époque du bronze (donc bien avant l'arrivée des Hébreux) avec le canal dit *Canal de l'âge de bronze moyen*, qui date de près de 4000 ans et relie la source de Gihon au bassin de Siloé (Silwan); un second canal dit *Tunnel d'Ezechias* a été creusé à la fin du VIII^e siècle avant J.-C.

Cette question de l'eau sera au cœur des préoccupations du mouvement sioniste dès sa création. À la fin du XIX^e siècle, les premiers immigrants juifs installèrent des équipements de pompage dans ce qui n'était encore qu'une province de l'empire ottoman. Par la suite, cette question de l'eau ne cessera d'être mise en première ligne dès avant la création du mandat britannique en Palestine, pendant celui-ci et plus encore après la création de l'État hébreu; aujourd'hui, elle reste au centre de la stratégie politique israélienne.

* Maître de conférences honoraire, Université de Franche-Comté.

LA QUESTION DE L'EAU AVANT L'INDÉPENDANCE DE L'ÉTAT D'ISRAËL

L'importance de la terre (du sol), et de ses ressources, est immédiatement comprise par les premiers sionistes : dans *L'État des Juifs* (1896), T. Herzl demande que « les premiers occupants » fassent « l'étude exacte de toutes les ressources naturelles du pays »¹. Par la suite, dans son roman prémonitoire de 1902, *Altneuland* (« Vieux nouveau pays »), il évoque le développement agricole basé sur l'irrigation et le contrôle de l'eau du Jourdain. Il propose aussi la création d'un canal de la Méditerranée à la mer Morte pour produire de l'électricité grâce à la différence de niveau entre les deux mers².

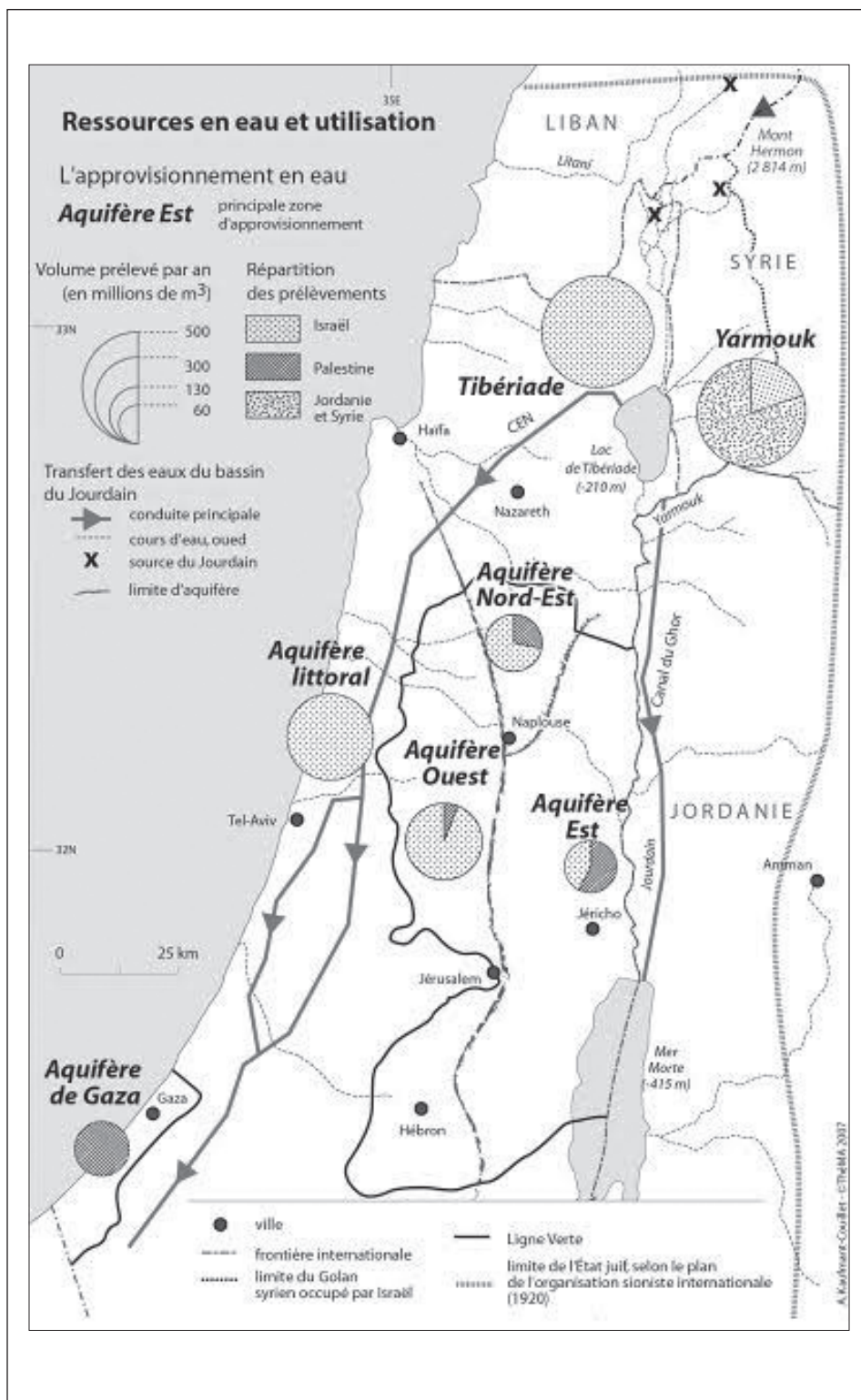
Mais les réserves locales étaient insuffisantes dans la perspective d'un fort développement de l'immigration juive en Palestine et d'une modernisation de l'agriculture par l'irrigation. C'est pourquoi, au lendemain de la déclaration Balfour (1917), les représentants du mouvement sioniste souhaitèrent un élargissement vers le nord du « Foyer national juif », au-delà des limites bibliques, afin d'intégrer l'ensemble des sources du Jourdain et d'accéder aux eaux du Litani. Cette position fut officialisée en 1919 par une lettre de Chaïm Weizman, futur président de l'organisation sioniste au Premier ministre britannique, Lloyd George (cf. encadré et carte).

Les revendications sionistes pour l'eau en 1919

Tout l'avenir économique de la Palestine dépend de son approvisionnement en eau pour l'irrigation et pour la production d'électricité. L'alimentation en eau doit provenir des pentes du mont Hermon, des sources du Jourdain et du fleuve Litani. Nous considérons qu'il est essentiel que la frontière nord de la Palestine englobe la vallée du Litani sur une distance de 25 miles ainsi que sur les flancs ouest et sud du mont Hermon. Même si le Jourdain et le Yarmouk se trouvaient totalement inclus dans la Palestine, il n'y aurait pas assez d'eau pour satisfaire nos besoins. L'irrigation de la Haute Galilée et l'énergie nécessaire à une activité industrielle, fût-elle restreinte, doivent provenir du Litani. Si la Palestine se trouvait coupée du Litani, du Haut Jourdain et du Yarmouk, elle ne pourrait être indépendante au plan économique.

Source : Chaïm Weizman, *Lettre à Lloyd George*, 1919
(citée par Georges Mutin 2011)

1. Sébastien Boussois, *Sauver la mer Morte, un enjeu pour la paix au Proche-Orient*, Armand-Colin, 2012, p. 60.
2. Sébastien Boussois, *ibidem*, p. 61-65.



La demande sioniste ne fut pas acceptée, la frontière libano-palestinienne fut fixée à 25 kilomètres environ au sud du Litani et une seule des trois sources principales du Jourdain, celle de Dan, fut incluse à l'intérieur du territoire du mandat britannique sur la Palestine. Mais la revendication sioniste perdurera.

Dès les débuts du mandat, l'utilisation des eaux du Jourdain est envisagée comme un moyen de développement du « Foyer national juif » ; c'est ainsi qu'en 1923, une société juive, la Palestine Electric Corporation, implanta un barrage et une centrale hydroélectrique à la confluence du Jourdain et du Yarmouk. En 1936, l'Agence juive fonda la société Mekorot pour la réalisation et la gestion de projets hydrauliques (après la création de l'État israélien, Mekorot sera contrôlée par le gouvernement israélien – 33 % des actions –, l'Agence juive, le Fonds national juif et l'Union des travailleurs sionistes, avant d'être privatisée au début du XXI^e siècle).

À la fin des années trente, l'Organisation sioniste demanda à l'agronome W. C. Lowdermilk un plan de développement hydraulique pour le futur État hébreu. Ce plan prévoyait la création d'une « Jordan Valley Authority » sur le modèle de la « Tennessee Valley Authority » étatsunienne – les sionistes du Yichouv voyaient grand ! – qui aurait deux objectifs :

- irriguer la Palestine de la Galilée au Néguev en utilisant les eaux du Jourdain et de ses affluents (y compris ceux de la rive est, Yarmouk et Zarka), et celles du Litani, ce qui permettrait d'installer 4 millions d'immigrants juifs (en plus des 1,8 million d'habitants de la Palestine de l'époque) ; c'est à partir du plan Lowdermilk que fut construite, après la création de l'État d'Israël, la conduite d'eau nationale (CEN, cf. carte) ;
- développer l'hydro-électricité grâce à la réalisation d'un canal Méditerranée-mer Morte (utilisant la différence d'altitude, 390 mètres environ à l'époque). Ce projet n'a jamais été réalisé.

LA POLITIQUE ISRAËLIENNE DE L'EAU JUSQU'EN 1967

Dès la création d'Israël (14 mai 1948), l'agriculture est considérée comme une priorité, ce qui implique la maîtrise de l'approvisionnement en eau. Dès 1953, Israël entreprend la construction d'un canal de dérivation à partir du lac de Tibériade (« National Water Carrier » ou « CEN ») afin d'irriguer la plaine côtière et ultérieurement le Néguev ; ce projet de transfert des eaux du Jourdain en dehors de sa vallée est rejeté par les pays arabes.

La crise couvant, les États-Unis envoient un des conseillers du président Eisenhower, Eric Johnston, qui établit un premier plan de répartition des eaux du Jourdain qui ne satisfait ni Israël, ni les pays arabes (cf. tableau). Deux contre-plans sont proposés en 1954, l'un par le comité technique arabe, l'autre par Israël (plan Cotton) ; ce dernier prévoit l'utilisation de plus de la moitié des eaux du Litani, fleuve du Liban, par Israël (400 millions de m³ sur 700 millions). Le plan Johnston révisé (1955) sera rejeté aussi bien par Israël que par le Conseil de la Ligue arabe, mais il restera une référence car il avait été accepté par les comités d'experts.

Tableau : Évolution du plan Johnston, 1953-1955

| État | Plan Johnston 1953 | | Plan du Comité technique arabe 1954 | | Plan Cotton 1954 | | Cotton (Litani exclu) | Plan révisé Johnston (1955) | |
|-----------------------|----------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------|
| | Eau | Superficie irriguée | Eau | Superficie irriguée | Eau | Superficie irriguée | Eau | Eau | Superficie irriguée |
| | M m ³ /an | Km ² | M m ³ /an | Km ² | M m ³ /an | Km ² | M m ³ /an | M m ³ /an | Km ² |
| Jordanie Palestine | 774 | 490 | 861 | 490 | 575 | 430 | 575 | *720 | - |
| Syrie | 45 | 30 | 132 | 119 | 30 | 30 | 30 | 132 | 119 |
| Liban | - | - | 35 | 35 | 451 | 350 | 151 | 35 | 35 |
| Sous-total | 819 | 520 | 1028 | 644 | 1056 | 810 | 756 | 887 | 154 |
| Israël | 394 | 420 | 200 | 234 | 1290 | 1790 | 890 | *450 | - |
| Total | 1213 | 940 | 1228 | 878 | 2346 | 2600 | 1646 | 1337 | 154 |

* Estimation.

SOURCE: Water Resources and Irrigated Agriculture In West Bank, ARIJ, 1998.

Dès lors, Israël et les États arabes mettent en œuvre leurs propres projets. La conduite d'eau nationale (CEN) est achevée en 1964 (cf. carte et encadré) ; elle permet annuellement le transfert de 400 millions de m³ d'eau du bassin du Jourdain vers la plaine côtière et le Néguev. En 1957, la Jordanie commence la construction du canal du Ghor, mais Israël interdit l'édification du barrage de Maqarrin sur le Yarmouk, ce qui entraîne une diminution des possibilités d'approvisionnement en eau du canal dont la première phase est achevée en 1966 et la seconde, jusqu'à la mer Morte, à la fin du siècle. En 1964, en réaction à la mise en place de la CEN par Israël, les États arabes décident du détournement des sources du Jourdain situées sur le territoire libanais (Hasbani) et syrien (Baniyas) vers respectivement le Litani et le Yarmouk. La tension monte et l'aviation israélienne, (composée essentiellement de « Mirage ») attaque les chantiers libanais et syriens, notamment en avril 1967.

Parallèlement à la mise en place de la CEN, Israël, conscient du rôle vital de l'eau, nationalise ses ressources en eau dès 1949 et décide d'administrer de manière unifiée le potentiel hydrique du pays (et ce qu'il prélève chez ses voisins).

Pour ce faire, il développe le rôle de la compagnie Mekorot fondée en 1936 et crée une autre société, Tahal, qui est chargée de la planification des ressources en eau d'Israël. En 1959, la loi sur l'eau fait des ressources hydrauliques « une propriété publique [...] soumise au contrôle de l'État »³. En 1967, cette législation sera étendue aux territoires occupés lors de la guerre des « Six-Jours ».

3. André Rousseau, « Organisation administrative de la gestion de l'eau palestinienne par l'État d'Israël », *Géologues, revue officielle de l'Union française des géologues*, n° 171, décembre 2011, p. 78-80.

La conduite d'eau nationale (National Water Carrier ou NWC)

Ce réseau, achevé en 1964, relie les trois sources d'eau principales (lac de [Tibériade] et aquifères de montagne et côtier). Il fournit environ 1,15 milliard de m³/an et achemine les eaux du nord vers le sud du pays. Il commence [au lac de Tibériade] où une station pompe 20 m³/s sur 363 mètres de hauteur, de la cote - 211 mètres à la cote + 152 mètres. De cette cote, l'eau s'écoule, par gravité, vers le sud du pays sur une distance de 110 kilomètres par un canal à ciel ouvert et un conduit de 2,7 mètres de diamètre. À son extrémité méridionale, le NWC est relié aux grandes sources captées dans l'aquifère de montagne d'où deux conduits bifurquent vers le sud du pays. Le NWC sert aussi à recharger artificiellement l'aquifère côtier. L'eau pompée en hiver dans le lac de [Tibériade] est déversée dans les puits côtiers, créant ainsi une réserve qui sera utilisée pendant la saison sèche tout en réduisant le rythme de salinisation de cet aquifère, dont le niveau d'eau est très étroitement suivi grâce à de nombreux puits d'observation.

SOURCE: A. Yair et H. Gvirtzman (1995).

LA GUERRE DES « SIX-JOURS » (1967), UNE GUERRE POUR L'EAU ?

S'il est communément admis que cette guerre eut pour cause immédiate le remplacement des casques bleus par des forces égyptiennes à la pointe méridionale du Sinaï et l'interdiction du détroit de Tiran (et donc l'accès au port d'Eilat) aux navires israéliens, la réalité est un peu plus complexe. Le mouvement sioniste a toujours voulu la création d'un grand Israël (Eretz Israël) sur l'ensemble de la Palestine (cf. limites sur la carte) et, après sa création, Israël, n'a jamais caché sa volonté de réaliser ce projet et notamment d'occuper Jérusalem. Par ailleurs, la question de l'eau a été mise en exergue très tôt par le mouvement sioniste (cf. supra). Peut-on dire pour autant comme Abdenour Benantar (1993) que « le conflit sur les eaux du Jourdain, du Yarmouk et de l'Oronte fut la cause principale de la guerre des Six-Jours » ? Cela ne semble par certain, bien que la question de l'eau ait été considérée comme un *casus belli* par Israël après 1956 et que cette analyse a été reprise en Israël (Y. Litani, dans Haaretz, 1978)⁴.

Néanmoins, la guerre des Six-Jours a été une véritable aubaine pour l'État hébreu dans le domaine de l'eau. L'occupation du Golan avait un double intérêt hydrostratégique pour Israël. D'une part, elle lui permettait de contrôler les sources du Baniyas qui fournissent environ un quart du débit du Haut Jourdain ainsi que le cours aval du Yarmouk où Israël pompe illégalement une centaine de millions de m³. D'autre part, elle bloquait tous les projets hydrauliques jordano-syriens (transfert des eaux du Baniyas vers le Yarmouk, construction du barrage de Maqarrin, surveillance des prises d'eau jordaniennes pour alimenter le canal du Ghor).

4. Abdenour Benantar, « La question de l'eau dans les négociations arabo-palestiniennes », *Revue d'études palestiniennes*, n° 47, 1993, p. 81-97.

L'occupation de la Cisjordanie permettait à Israël de contrôler les aquifères de cette région (cf. carte) et d'en disposer selon son bon vouloir : dès l'été 1967, l'eau en Cisjordanie et Gaza est placée sous le contrôle militaire (ordre militaire n° 92 du 15 août 1967) et en décembre 1968, l'ordre militaire n° 291 déclare que toutes les ressources en eau de Cisjordanie et de Gaza sont « propriétés de l'État ». Par la suite, la gestion de l'eau dans les territoires occupés est confiée à la société Mekorot, puis les autorités militaires d'occupation commencent à mettre en place un règlement léonin interdisant tout accroissement de la consommation d'eau. C'est ainsi que les pompages dans le Jourdain sont prohibés pour raisons de sécurité, condamnant ainsi l'agriculture palestinienne irriguée du bord du fleuve, peu importante, il est vrai, et que le forage de nouveaux puits est réglementé de manière draconienne (très peu de permis seront accordés : 37 seulement entre 1967 et 1996, dont 34 domestiques et 3 agricoles). D'autre part, la profondeur des puits palestiniens est limitée à 300 mètres alors que les Israéliens peuvent creuser jusqu'à 1 500 mètres⁵. De plus, en 1975, Israël installe des compteurs sur les puits palestiniens est limite la consommation d'eau pour l'irrigation.

Ainsi, que la question de l'eau ait été ou pas une cause fondamentale du déclenchement de la guerre des Six-Jours, elle a permis à Israël de mettre en place une véritable stratégie hydraulique articulée autour de deux axes essentiels :

- l'imposition d'une législation restrictive permettant de limiter et contrôler la consommation d'eau des populations des territoires palestiniens ;
- l'occupation de l'espace géographique par les bases militaires et les colonies de peuplement.

LA STRATÉGIE HYDRAULIQUE D'ISRAËL DE 1967 À 1992

Les instruments de la stratégie mise en place par Israël ont pu bloquer la consommation d'eau en Cisjordanie à une centaine de millions de m³ par an pendant un quart de siècle alors que la population a plus que doublé : « Le temps, pour l'eau, s'est arrêté en 1967 dans les territoires occupés » (I. Mattar, agronome palestinien)⁶.

L'agriculture est la première victime de ces restrictions : ainsi, malgré une amélioration des techniques et façons culturales qui permettent une diminution de la consommation d'eau à l'hectare, c'est seulement une dizaine de milliers d'hectares qui sont irrigués en Cisjordanie, alors que plus de 60 000 hectares pourraient l'être, mais ils ne le sont pas, faute d'eau disponible... pour les Palestiniens. La situation est particulièrement grave dans la vallée du Jourdain où, du fait d'un climat aride, l'agriculture dépend totalement de l'irrigation.

En revanche, il n'y a pas de restriction pour les colons israéliens, dont la consommation d'eau pour l'irrigation a doublé dans les années 1980, pour atteindre 60 millions de m³

5. Jean Glavany et Lionel Luca, *La géopolitique de l'eau*, Rapport d'information à l'Assemblée nationale, 2011, 254 p. et annexes.

6. Nicolas Guille, « La mainmise israélienne sur l'eau dans les territoires occupés », *Revue d'études palestiniennes*, n° 11, 1984, p. 61-67.

en 1990⁷, soit les deux tiers de la consommation palestinienne ! Paradoxalement, les Israéliens – qui disposent d’eau à volonté – ne peuvent cultiver qu’une partie des terres qu’ils contrôlent... faute de bras. De ce fait, certaines terres autrefois exploitées par les Palestiniens, mais confisquées par Israël, sont retournées à l’abandon notamment dans la vallée du Jourdain⁸. Cette politique hydraulique montre à l’évidence que le rationnement imposé en Cisjordanie (et à Gaza) relève d’abord d’une volonté politique d’empêcher le développement de l’agriculture palestinienne.

À cette limitation de l’usage de l’eau des puits va s’ajouter ultérieurement une tentative de mainmise sur l’eau des sources en particulier dans la vallée du Jourdain. C’est ainsi que la ville de Jéricho partage l’eau de ses sources avec la colonie de Maale Adoumim. Mais le cas le plus frappant est celui d’Aujah, à une dizaine de kilomètres au nord de Jéricho (cf. encadré).

Ainsi, grâce à la guerre des Six-Jours, Israël a pu récupérer des quantités considérables d’eau et utilise les eaux du Jourdain et de Cisjordanie bien au-delà que ce qui était prévu par le plan Johnston. En fait, « la politique en vigueur est conçue pour assurer prioritairement un approvisionnement en eau suffisant aux colons juifs et au réseau hydraulique israélien. Ce n’est qu’une fois ces priorités assurées que les droits et les besoins des Palestiniens sont pris en considération »⁹.

Aujah, un cas exemplaire de pillage de l’eau

Avant 1967, Aujah, qui comptait 8 000 habitants, était l’un des principaux producteurs de citrons, bananes et légumes en Cisjordanie. Après 1967, le village n’abritait plus que quelque 2 000 personnes, cultivant encore toutefois 10 000 dunums [environ 1 000 hectares]. Les malheurs du village, qui est alimenté par l’une des plus importantes sources de Cisjordanie (5 millions de m³ par an) ont vraiment commencé avec le forage en 1977, à proximité immédiate de la source, de deux « puits juifs » – ainsi que les appellent les Palestiniens –, destinés à alimenter notamment l’implantation voisine de Yitav. À la suite d’une sécheresse persistante les deux années suivantes, le débit de la source diminua sensiblement, jusqu’à tarir complètement en 1979, ce qui ne s’était jamais produit auparavant. Les villageois demandèrent alors à acheter de l’eau provenant des deux puits israéliens [...], mais essuyèrent un refus de la part des autorités militaires [...]. Le bilan fut catastrophique : près de 3 millions de dollars de pertes [...]. Ruinés, 1 500 villageois durent s’expatrier, et une partie de ceux qui restèrent durent chercher du travail dans les implantations israéliennes voisines. Le cas d’Aujah est exemplaire d’une politique israélienne qui cherche à pousser les paysans palestiniens à quitter leur terre, soit en la confisquant purement et simplement, soit, plus subtilement, en les empêchant de la cultiver.

SOURCE : Nicolas Guille (1984)

7. Georges Mutin, *LEau dans le monde arabe, menaces, enjeux, conflits*, Ellipses, 2011, 176 p.

8. Nicolas Guille, *op. cit.*, p. 61-67.

9. Georges Mutin, *op. cit.*

LES ACCORDS D'OSLO, LE TRAITÉ DE PAIX JORDANO-ISRAËLIEN ET LA QUESTION DE L'EAU

Le processus de paix engagé à la conférence de Madrid (1991) a permis la mise en place d'un groupe de travail sur l'eau qui a commencé ses travaux en 1992 sur l'ensemble de la question. En 1993, dans la « Déclaration de principes pour des arrangements intérimaires d'autonomie » (appelée parfois Oslo I), « Israël reconnaît, selon l'article 1-3, les droits des Palestiniens sur l'eau en Cisjordanie » (droit qui n'avait été pris en compte que dans le cadre de la Jordanie lors des plans de partage de l'eau des années 1950). À la suite des Accords d'Oslo, une autorité palestinienne de l'eau (PWA) a été créée en 1995.

En octobre 1994, le traité de paix jordano-israélien règle aussi la question de l'eau entre ces deux pays sur la base d'une coopération :

- l'accès aux eaux du Jourdain – jusqu'alors entièrement exploitées par Israël – est reconnu à la Jordanie qui en recevra 50 millions de m³ chaque année (dans les faits, entre 1996 et 2001), Israël n'a respecté ses engagements que deux années sur six et n'a rétrocédé à la Jordanie qu'une moyenne de 47 millions de m³ par an, selon des sources israéliennes¹⁰. Par ailleurs, Israël s'était engagé à participer à des travaux sur le Yarmouk devant procurer 100 millions de m³ supplémentaires au royaume hachémite, mais en 2001, l'État hébreu n'avait toujours pas honoré sa parole. Enfin, les pompages à proximité du confluent Jourdain-Yarmouk (100 millions m³/an), réalisés illégalement par Israël depuis 1967, sont régularisés¹¹;
- des échanges intersaisonniers d'eau entre les deux pays sont prévus;
- la réalisation du barrage de Maqarrin sur le Yarmouk, d'une capacité de 225 millions de m³ (dont 120 m³ pour la Jordanie), reste suspendue à un accord syro-israélien qui ne semble toujours pas d'actualité aujourd'hui.

En septembre 1995, les Accords dits d'Oslo II prévoient un partage des eaux souterraines qui s'appliquera jusqu'à la signature de l'accord définitif israélo-palestinien [...] (qui aurait dû intervenir avant le 1^{er} mai 1999!). Cet accord traite des principes de partage des aquifères de Cisjordanie et prétend satisfaire les besoins israéliens et palestiniens; dans les faits, les aquifères occidental et nord-oriental étant déjà totalement utilisés (principalement par Israël, cf. carte), la négociation ne pouvait porter que sur l'aquifère oriental, celui dont la qualité est la moins bonne – dont 78 millions de m³ étaient disponibles, selon les estimations de l'époque. Les quotas d'eau alloués à l'Autorité palestinienne sont augmentés d'un peu plus de 80 millions de m³ (dont 9,5 millions de m³ venant d'Israël). Cependant, selon l'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem, Israël ne respecte pas cet accord (à partir de 2002, la quantité d'eau cédée par Israël y est inférieure de près d'un tiers à la quantité cédée au début des années 1990, alors qu'elle aurait dû augmenter d'un tiers); le problème du partage de l'eau relève « d'un blocage psychologique, d'une paranoïa

10. *State of Israël, Water in Israël, Consumption and Production*, 2001, 52 p.

11. Georges Mutin, *op. cit.*

réciproque, alimentée du côté israélien par la peur de voir l'Autorité palestinienne prendre le contrôle d'une ressource aussi stratégique que l'eau, et entretenue chez les Palestiniens par la crainte de voir se poursuivre les politiques israéliennes »¹².

Par ailleurs, Israël impose deux autres limites dans le domaine de l'eau : les Palestiniens n'ont pas accès aux eaux du Jourdain et aucun transfert d'eau de Cisjordanie vers Gaza n'est autorisé.

L'Autorité palestinienne de l'eau (PWA) a compétence théorique sur les questions de l'eau et de l'assainissement, mais elle n'a aucun pouvoir sur les flux – Mekorot continuant à gérer les quantités d'eau mises à disposition des Palestiniens – et elle ne peut intervenir qu'en zones A et B, la zone C restant pour l'eau (comme pour toutes les autres questions) de la responsabilité exclusive des autorités israéliennes d'occupation. Cette situation limite considérablement les possibilités d'intervention de la PWA qui, bien souvent, ne « sert que de bouc émissaire face au mécontentement des populations palestiniennes »¹³. L'autre structure créée, la Commission jointe de l'eau (JWC) n'a pas plus grande efficacité : composée paritairement d'experts palestiniens et israéliens, elle n'a compétence que sur les zones A et B et fonctionne au consensus, ce qui donne, de fait, à Israël un droit de veto ; ainsi, seulement la moitié des projets palestiniens ont été approuvés par la JWC¹⁴. Dans le domaine de l'assainissement, sur 8 stations d'épuration identifiées, une seule (Naplouse) est en construction et une autre (Hébron) a obtenu l'accord de la JWC.

Ainsi, les Accords d'Oslo, malgré l'apport de quelques dizaines de millions de m³ d'eau aux Palestiniens, n'en ont pas moins confirmé la domination sans partage d'Israël sur les ressources hydrauliques et leur distribution, les structures palestiniennes (PWA, JWC) n'ayant, de fait, le plus souvent, qu'un rôle consultatif sans véritable pouvoir décisionnel dans « une gestion quotidienne largement asymétrique »¹⁵.

LES TENDANCES RÉCENTES : UNE DOMINATION ISRAËLIENNE DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTE

Les sécheresses récurrentes à partir du milieu des années quatre-vingt (1986, 1988, 1991, 2001), puis de 2007 à 2010 (plus grave sécheresse dans le croissant fertile depuis les débuts de l'agriculture, il y a 10 000 ans, selon certains experts, A. Sinaï, 2015¹⁶), ont incité les dirigeants israéliens à mettre en place une politique de gestion rigoureuse des ressources en eau dont l'effet est de plus en plus sensible. Cette politique se décline dans deux domaines.

12. Abderrahman Tamimi, « Palestine, la question de l'eau », < Magazine h20. Net >, 2003.

13. André Rousseau, *op. cit.*, p. 78-80.

14. Jean Glavany et Lionel Luca, *op. cit.*

15. Jean Glavany et Lionel Luca, *ibidem*.

16. Agnès Sinaï, « Aux origines climatiques des conflits », *Le Monde diplomatique*, n° 737, août 2015.

1. La réduction de la consommation, particulièrement en agriculture

L'agriculture est toujours le premier consommateur d'eau, mais sa part relative a diminué: en un demi-siècle (1950/1970 à 2000/2015), elle est passée de 75/85 % à 55/60 % sous le triple effet de:

- l'amélioration des méthodes d'irrigation (aspersion nocturne, goutte à goutte) et des façons culturales (cultures sous serre, développement d'espèces à besoins en eau réduits...);
- la révision de la politique de l'eau à partir de 1987: son prix a été augmenté et il est devenu progressif, en fonction de la consommation, néanmoins l'eau agricole reste subventionnée et son prix est donc moins élevé que pour le secteur domestique ou industriel. Une nouvelle réforme décidée en 2002 a prévu une augmentation graduelle du prix de l'eau agricole sur 4 ans; la sécheresse de 2007/2010 a conduit à un relèvement significatif des tarifs, ce qui a entraîné une baisse de la consommation de 20 %¹⁷. Mais cette politique a ses limites et il semble bien que la ligne rouge soit atteinte;
- enfin, il faut noter une légère diminution des surfaces irriguées (213 000 hectares en 1988, 181 500 en 2006)¹⁸. Néanmoins cette diminution ne concerne pas les colonies, en particulier celles de la vallée du Jourdain, dont la superficie irriguée ne fait que croître.

2. Le développement des ressources non conventionnelles

Le développement des ressources non conventionnelles (recyclage des eaux usées, dessalement des eaux saumâtres ou marines) n'est pas récent, mais pendant longtemps, cantonné au recyclage des eaux usées, il n'a eu qu'un rôle marginal: en 2000, ces ressources, essentiellement des eaux recyclées et quelques petites usines de dessalement en Israël, ne représentaient qu'à peine 10 % des ressources totales. Ce n'est plus le cas aujourd'hui: le recyclage des eaux usées a progressé en Israël comme en Palestine et surtout, le dessalement de l'eau de mer a crû de manière considérable en Israël.

- Le recyclage des eaux usées (426 millions de m³ en Israël en 2012, quelques dizaines de millions en Palestine) s'est développé, mais l'eau recyclée n'est pas sans poser problème (eau impure contribuant à la pollution des nappes), elle ne peut donc être utilisée que pour l'irrigation.

- La principale possibilité d'augmenter les quantités d'eau est donc le dessalement de l'eau de mer, technique polluante et encore coûteuse financièrement malgré d'évidents progrès (à peine 0,5 €/m³ actuellement, contre plus d'un euro en 2000), car nécessitant une grande quantité d'énergie. L'eau dessalée n'est donc utilisée que pour des besoins domestiques ou industriels. Israël - pays riche et prospère - a largement développé cette technique depuis le

17. Jean Glavany et Lionel Luca, *op. cit.*

18. Mahmoud Allaya, Medagri, Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes, CIHEAM-IAM, 2005, 416 p., et Bureau central des statistiques d'Israël (BCSI), 2014.

milieu de la décennie 2000 et, en 2015, ce pays a dessalé 550 millions de m³ d'eau et prévoit d'augmenter considérablement cette technique dans les années futures. Il est vrai que depuis quelques années, Israël est autosuffisant du point de vue énergétique grâce aux importantes réserves de gaz découvertes dans le bassin oriental de la Méditerranée qui relèvent de sa zone économique exclusive (ZEE). Ces nouvelles disponibilités en eau d'Israël (près d'un milliard de m³ en ajoutant les eaux dessalées et recyclées, soit l'équivalent de plus de 50 % des eaux renouvelables) devraient permettre à Israël de grandement améliorer sa situation, voire diminuer ses prélèvements sur les ressources renouvelables : qu'en est-il exactement ? Cela est très difficile à dire : certaines données statistiques israéliennes concernant l'eau ne sont plus publiées depuis quelques années, pour d'autres, les méthodes de calcul ont été modifiées et rendent toute comparaison impossible. Ce flou statistique, apparemment surprenant, n'est sans doute pas neutre et participe à l'opacité de la politique israélienne de l'eau. En Palestine, une petite usine de dessalement a été construite à Gaza, mais elle a été détruite lors de l'agression israélienne de 2014.

Enfin, il faut évoquer le projet de canal mer Rouge-mer Morte¹⁹ dont le double but est l'arrêt de la baisse du niveau de cette dernière (moins 40 m depuis 1950 en raison des prélèvements israéliens et jordaniens pour l'irrigation et l'industrie), puis sa remontée et la production d'eau dessalée au profit des pays riverains (Jordanie, Israël et Palestine). Mais, malgré une étude de faisabilité validée par la Banque mondiale en 2013, les travaux ne sont pas encore commencés. Enfin, il faut noter que la place accordée à la Palestine dans ce projet n'est pas satisfaisante : Israël refuse que la Palestine puisse bénéficier de l'eau dessalée ; en échange de la part d'eau prévue au départ du projet, Israël propose de vendre la même quantité d'eau à la Palestine !

UNE SITUATION DE PLUS EN PLUS CATASTROPHIQUE EN PALESTINE

Actuellement la consommation d'eau en Israël-Palestine est largement supérieure aux ressources naturelles et ne peut être couverte en Israël que grâce aux apports en ressources non conventionnelles et en Palestine que par une dégradation des nappes, en particulier à Gaza. Globalement, on peut estimer, en 2015, la consommation totale à environ 3 milliards de m³, soit 2,6 milliards pour Israël et moins de 400 millions pour la Palestine, ce qui donne une consommation par habitant (tous usages confondus, eau agricole, domestique et industrielle) près de 4 fois supérieure pour les Israéliens (310 m³/an) que pour les Palestiniens (80 m³/an)²⁰.

Avec ces niveaux de consommation aussi bas – parmi les plus bas du monde, sinon les plus bas du monde (avec Djibouti) –, il est bien évident que la situation dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza est catastrophique.

19. Sébastien Boussois, *op. cit.*

20. Jacques Fontaine (et alii), *LEau, enjeu du conflit israélo-palestinien*, Les Cahiers de l'AFPS n° 22, 2016, 96 p.

C'est à Gaza – cette étroite bande de terre de 365 km² (40 x 9 km) peuplée de 1,9 million d'habitants – que la situation est la pire : selon les estimations de l'Onu, il sera impossible d'y vivre d'ici 2020 si des mesures ne sont pas prises immédiatement pour inverser les tendances actuelles dans le domaine de l'approvisionnement en eau. Le contingentement de l'eau imposé par Israël rend tout développement dans la Bande de Gaza impossible et met en cause la survie des Palestiniens. La population gazaouie utilise environ 155 millions de m³ d'une eau extraite de l'aquifère littoral, dont la recharge annuelle est inférieure à 90 millions de m³. Le déficit en eau douce – plus de 60 millions de m³ – est catastrophique et la qualité de l'eau de la nappe déjà médiocre, à cause de sa pollution par les pesticides, engrais et métaux lourds due à l'intensification agricole, aussi bien à Gaza que dans la plaine littorale israélienne, ne fait que se dégrader d'année en année par une salinisation croissante venant de la Méditerranée et d'aquifères israéliens saumâtres. Désormais l'eau à Gaza est devenue très majoritairement impropre à la consommation humaine : en 2016, moins de 5 % de l'eau consommée correspond aux normes de potabilité de l'OMS. Et il est bien évident que les multiples agressions israéliennes (2008/2009, 2012, 2014), par les destructions qu'elles ont causées au réseau d'adduction d'eau et au réseau d'égouts, ont considérablement aggravé la situation, situation quasiment impossible à améliorer en raison du blocus permanent imposé à la population gazaouie par l'occupant israélien.

La situation en Cisjordanie est, a priori, moins mauvais qu'à Gaza, les précipitations, grâce à l'altitude, et les ressources sont plus importantes, les terres arables plus étendues et la population beaucoup moins entassée. Dans les faits, la situation est très difficile et elle s'aggrave régulièrement. En effet, depuis l'occupation de 1967, Israël n'a cessé d'augmenter ses prélèvements dans les aquifères de Cisjordanie qui sont maintenant surexploités, et ne laisse aux Palestiniens que 15 à 20 % de ces aquifères. Du fait de ce vol des ressources en eau de la Cisjordanie, la consommation d'eau par habitant est aujourd'hui très largement inférieure à ce qu'elle était avant 1967 et elle diminue en permanence d'une année sur l'autre, ce qui entrave considérablement le développement socio-économique de la Cisjordanie. La consommation moyenne est environ 4 fois moindre qu'en Israël, mais les colons peuvent consommer jusqu'à 20 fois plus d'eau par personne que leurs voisins palestiniens.

Du fait du manque d'eau, l'agriculture irriguée ne peut pas se développer, la quantité d'eau disponible pour les agriculteurs palestiniens est gelée depuis 1967. La superficie irriguée stagne aux alentours de 10 000 ha, soit seulement 6 % de la SAU (170 000 ha), alors qu'en Israël ce taux atteint 45 % (et 60 % dans les colonies). En 1960, 27 % des terres palestiniennes étaient irriguées²¹. Par ailleurs, le prix payé à la société israélienne Mekorot par les paysans palestiniens pour irriguer leurs terres était environ 4 à 5 fois plus élevé que pour les entreprises agricoles israéliennes au début des années 2000²² : 0,40 \$ en Israël, 2 \$

21. Abderrahman Tamimi, *op. cit.*

22. Abderrahman Tamimi, *ibidem*.

en Cisjordanie. De plus, les coupures d'approvisionnement par Mekorot sont fréquentes, surtout en été, quand les cultures ont le plus besoin d'eau.

La situation au regard de l'approvisionnement en eau potable est très inégale à l'intérieur du territoire cisjordanien, mais globalement, la consommation domestique moyenne est très faible (40 litres par habitant et par jour en 2015), bien en-dessous du minimum de 100 l/hab/j recommandé par l'OMS. Les villes et les gros villages ont généralement un réseau d'adduction datant de la période jordanienne (voire britannique). Mais ces réseaux, du fait du manque d'entretien depuis 1967 (à cause essentiellement des difficultés d'importation de pièces détachées – pouvant aller jusqu'à l'interdiction – par les autorités israéliennes), sont souvent aujourd'hui en mauvais état et les pertes atteignent parfois 40 à 60 %²³. De plus les coupures sont fréquentes. La situation est beaucoup plus difficile pour environ 200 petits villages ne bénéficiant pas d'adduction d'eau : ils s'approvisionnent à des sources ou achètent l'eau à des camions dont les propriétaires font parfois des bénéfices confortables au détriment de populations dont les revenus sont particulièrement faibles. L'édification du mur de séparation qui empiète largement sur le territoire cisjordanien, en particulier dans les plaines riches en eau des régions de Tulkarem et Qalqiliya, contribue à l'aggravation de la situation en Cisjordanie.

CONCLUSION

Avant même la déclaration Balfour (1917) et l'établissement du mandat britannique sur la Palestine (1923), le mouvement sioniste avait compris la nécessité de la maîtrise de l'eau dans cette région dont le climat va du méditerranéen à l'aride et il ne cessera, progressivement, de préparer puis mettre en place une politique de gestion des ressources hydrauliques au seul profit des colons juifs pendant toute la période du Yichouv.

Cette politique sera bien évidemment continuée et accentuée après la création de l'État d'Israël qui va petit à petit monopoliser l'essentiel des ressources régionales en eau au détriment des Palestiniens, mais aussi de ses voisins syriens et jordaniens : Israël a imposé ses prétentions, il contrôle aujourd'hui plus de 90 % des eaux du Jourdain et près de 20 % de celles du Yarmouk, soit beaucoup plus que n'en prévoyait le plan Johnston et même le plan Cotton, et cette situation a été avalisée par le traité de paix avec la Jordanie de 1994 ; la Syrie n'ayant pas voulu d'un accord aussi léonin, la paix n'a pu se faire. Quant à la Palestine, si elle a pu bénéficier de quelques dizaines de millions de mètres cubes d'eau supplémentaires grâce aux Accords d'Oslo II et au retrait unilatéral des colons de Gaza, elle n'en est pas moins dans une situation pire qu'avant 1967 : la consommation d'eau par habitant y est environ 4 fois plus faible qu'en Israël et bien en deçà des recommandations minimales de l'OMS.

Ainsi, depuis sa création, l'État d'Israël viole les conventions internationales dans le domaine de l'eau et ne semble pas prêt à faire la moindre concession, ce qui n'augure pas une amélioration de la situation pour les Palestiniens. Israël veut garder et gardera un

23. Abderrahman Tamimi, *op. cit.*

contrôle total du cycle de l'eau (production et distribution), sa conception de la gestion de l'eau est exclusivement sécuritaire et ses dernières décisions, comme le refus de considérer la Palestine comme un partenaire à part entière dans le cadre du projet de canal mer Rouge-mer Morte (cf. supra), et plus récemment (automne 2016), sa proposition de vendre de l'eau issue de ses usines de dessalement à la Palestine au lieu de l'autoriser à creuser des puits dans ses propres aquifères, illustre bien cette volonté hégémonique de l'État sioniste qui n'est prêt à aucune concession aux Palestiniens dans le domaine de l'eau (comme dans bien d'autres domaines).

Décembre 2016